

CANADA.

QUÉBEC, 11 JUILLET 1864.

L'Ordre commence à se calmer un peu; mais ses idées se meuvent encore dans un cerveau nuageux, et il n'est pas encore trop sûr qu'il est bien ou il est, c'est-à-dire dans les ombres glacées de l'opposition et qu'il y est pour bien longtemps. Il est encore si peu chez lui qu'il combat des dénégations qui n'ont pas et qui ne pouvaient pas avoir lieu. Ainsi, il croit qu'on a nié que, dans la législature fédérale, le nombre doit prédominer en bas. On ne prouve pas les axiomes. Partant de notre système actuel, supposez la confédération, et vous avez le nombre nécessaire pour base de l'une des deux chambres.

Si vous dites que vous n'aimez pas la confédération, c'est autre chose; mais vous tous, qui avez à vous reprocher le crime de 1858, ne venez pas dire que MM. Taché et Cartier accordent à M. Brown la représentation basée sur la population, comme on l'a toujours entendue en Canada depuis 1848.

Pourquoi M. Brown voulait-il la représentation basée sur la population? Il l'a dit cent fois; par conséquent, le Haut-Canada exerce sur la dépense publique, sur le revenu et sur toutes les questions d'un ordre majeur, une influence proportionnelle à son nombre. Mais si les attributs des deux chambres sont bien répartis et si l'une des chambres représente l'égalité provinciale, comment le Haut-Canada pourra-t-il exercer une influence induite sur toutes les choses dont nous venons de parler et réduire le Bas-Canada au vasselage et à la privation?

Un habile démagogue vient d'écrire quelque part qu'il pourra bien se trouver un traitre parmi les Bas-Canadiens dans la chambre haute et qu'ainsi l'équilibre sera rompu! Quelle garantie le Bas-Canada a-t-il contre les traitres, même dans notre système actuel? Est-ce que M. Dorion n'a pas voulu la représentation basée sur la population pure et simple, en 1858? Est-ce que M. Holton ne l'a pas voulue? M. Holton, ce Bas-Canadien plus Haut-Canadien qu'un Haut-Canadien même? Est-ce que M. Somerville ne vote pas régulièrement pour la représentation basée sur la population, chaque fois que l'occasion s'en présente? Qu'est-ce donc qui nous a sauvés? Les voix de la plupart des députés du Canada central.

Mais si la représentation basée sur la population avait été établie dans la constitution actuelle, nous nous trouverions de suite en minorité d'au moins vingt membres dans la Chambre basse, et d'un nombre proportionnel dans l'autre Chambre; comment même les quelques députés du Canada central, moins peuplés de beaucoup que la péninsule de l'Ouest, auraient-ils pu nous protéger contre cette phalange croissante dans la même proportion que nos forces auraient diminuées?

On ose dire maintenant que M. Dorion n'a pas cédé la représentation basée sur la population en 1858! Bien! tant mieux! l'existence du soleil aux jours les plus ardens de juillet! Il faut donc que nous recommencions à citer.

Il y a une petite feuille de Montréal, qui écrit des articles à perte de vue sur cette même question de la confédération; nous n'aimons pas à blesser notre petit confrère, mais nous lui conseillons, avant de gaspiller ainsi son encre, d'étudier les premiers éléments des choses dont il entretient si gravement ses lecteurs.

Il écrivait l'autre jour sur le mot impossible des choses vraiment impossibles, et, pour prouver qu'un peuple qui veut peut toujours, il cite l'histoire sanglante de la Pologne, qui se meurt aujourd'hui dans les étreintes du despotisme! Voyez si un peuple peut toujours quand il veut, car nul peuple n'a plus voulu l'autonomie et la liberté que la courageuse Pologne. Les puissances limitrophes faisaient un premier partage de ce pays malheureux, en 1772; un second, en 1793; un troisième, en 1795; un quatrième, en 1807; un cinquième, en 1809; un sixième, en 1815; un septième, en 1846, et un huitième, en 1848. Et pourtant, c'est un peuple de 24 millions! C'est donc une preuve qu'entre le cœur qui veut et la force qui peut la lutte est inégale, hormis d'avoir pour généralissime l'écrivain de la vaillante petite feuille qui, doué d'une sagesse consommée et ayant une connaissance profonde de la langue française, vient de déclarer au monde que le mot impossible ne se trouve pas dans le dictionnaire.

Avec quelques piastres de plus, nous pourrions facilement obtenir un article plus fort encore contre les usuriers et leur broker.

Nous ne perdons pas l'espoir de voir le même individu venir un jour mendier comme naguère, à notre porte, en nous promettant « de bien prier pour nous! » Nous dédaignons de répondre à cette feuille méprisante et achetable à si bon marché.

Dans un compte-rendu du procès Healey, que le Pays de Montréal reproduit d'une feuille de Québec, on fait dire à M. Côté: « En 1860, je n'ai pas eu, en 1860, plus de deux billets en circulation avec la maison Crémazie. » La différence est notable, de 2 à 72! Il y a d'autres inexactitudes dans la reproduction de ce témoignage, qu'on peut vérifier en comparant avec le rapport de la Chronique que l'on aurait dû traduire plus fidèlement.

L'accident arrivé ces jours derniers, sur la ligne du Grand-Tronc, près de St-Hilaire, suggère à la Tribune de New-York des re-

flexions très sérieuses et que nous croyons dignes d'attirer l'attention publique: « La vérité est encore, et nous craignons qu'elle n'existe longtemps, que la conscience publique a besoin d'être mise en éveil sur la responsabilité de la société pour ces massacres. Il est oiseux de parler de l'apathie des législateurs qui agissent comme si elles étaient la cause finale de toutes lois. Le livre des statuts contient toutes les lois et les seules que le peuple, dans son sens de la justice, veut voir mettre en force. Aussi longtemps que nous préférons une vitesse de quarante mille à l'heure et des dividendes de dix pour cent à la sûreté, nous obtiendrons les premiers mais jamais la dernière. Il n'y a rien d'immoral dans la vitesse ni dans les dividendes, mais c'est une faute inouïe de combiner les deux pour obtenir comme résultat une demi-douzaine de collisions par année. Ainsi, tant que nous n'aurons pas admis que toutes les précautions raisonnables doivent être exigées de tous les chemins de fer, n'importe à quel prix; tant que nous ne consentons pas à voir diminuer les profits dans l'intérêt de la vie des personnes, nous ne devons rien attendre des législateurs. Ils ont la subtilité de voir que nous sympathisons périodiquement avec un leurre, et ils ne les conçoivent pas dans les statuts, ou s'ils le font, les statuts sont aussi un leurre. »

Nous avons donc le témoignage de M. Lamontagne contre le témoignage de M. Vaux. Sans cette omission, que nie la Chronique et qu'admet M. Vaux, puisqu'il dit avoir témoigné négativement, nous n'aurions pas eu ce long débat.

Les assertions du Journal, en ce qui regarde le procès Healey, dont on a fait un procès politique, et, disons-le avec regret, un procès religieux et national, sont appuyées sur des faits antérieurs incontestables et jugés tels par la Cour, car celle-ci a déjà jugé trois de ces procès contre les usuriers. En ce qui regarde le procès de la Banque de Québec contre M. Côté, celui-ci avait 23 témoins, choisis parmi les citoyens les plus respectables de Québec, pour prouver que son nom, qui se trouvait au dos des billets Crémazie, n'était pas sa signature. La Cour et le jury l'ont arrêté au dixième témoin, en disant que c'était plus que suffisant.

M. Cauchon a présidé à deux grands départements publics, les Terres et les Travaux, et, si quelqu'une des victimes veut intenter un autre procès à Healey, le négociateur de ces billets, nous invitons la défense à demander le témoignage de ces deux départements sur la signature de M. Cauchon!

Il y a des témoins qu'on n'a pas voulu entendre sous le prétexte que ce qu'ils eussent eu à dire sur le compte de M. Healey et sa connaissance générale du caractère des billets Crémazie, ne pouvait pas être admis dans une accusation spécifique sur un billet spécifique. C'est seulement dommage que le juge n'ait pas suivi la même règle pour les témoins de la Couronne.

La Chronique prétend que nous ne pouvons pas lui faire de mal. Cela peut s'entendre de deux façons: Si l'est dans la catégorie des susceptibles, il doit savoir que nous pouvons lui en faire. Dans tous les cas, nos armes sont fourbées et nous l'attendons.

Elle comprend mal ou veut mal comprendre, la signification de marchand forain; nous n'avons jamais marché le nationalisme et ne commencerons pas aujourd'hui. Tout homme, qui il vienne de loin ou de près, pourvu qu'il ait une conscience et des convictions qui le fasse valoir envers et contre tous, n'est pas un marchand forain, venant vendre à la foire sa marchandise. Un marchand de bois, d'épicerie, de soieries, etc., est respectable s'il vend et achète honnêtement; ce qui n'est jamais c'est un marchand politique; et c'est à celui-là que nous avons fait allusion.

Elle dit que nous ignorons les courtoisies de la presse, sans doute parce que nous n'avons pas voulu admettre que ce qui existait n'existait pas. Elle croit probablement avoir été très courtoise et très gentille en nous attaquant aussi brutalement.

En fin de compte, elle réclame le droit de dire sa pensée sur les matières publiques. Nous n'y objectons pas, mais nous réclamons, nous aussi, celui de dire la nôtre sur sa manière de faire et de dire. Cela se fait à deux, il a dû s'en convaincre.

Dans le Mercury de samedi, se trouve un violent libelle contre les témoins de la Couronne, dans le procès Healey. Rien ne nous surprend de la part de ce journal. Son propriétaire est réduit à un état de mendicité tel que, pour quelques piastres, probablement quatre à six piastres, l'on peut y acheter le droit d'insulter, et les intéressés n'auront pas payé davantage pour cet article à sensation!

Nous nous rappelons le temps où l'infamie venait mendier une annonce à l'écrivain de ces lignes, et, pour cela, il lui était fait écrire le blanc ou le noir. Aujourd'hui, il n'a pas encore de couleur, parce que ceux qui donnent les annonces se font attendre.

Avec quelques piastres de plus, nous pourrions facilement obtenir un article plus fort encore contre les usuriers et leur broker.

Nous ne perdons pas l'espoir de voir le même individu venir un jour mendier comme naguère, à notre porte, en nous promettant « de bien prier pour nous! » Nous dédaignons de répondre à cette feuille méprisante et achetable à si bon marché.

Dans un compte-rendu du procès Healey, que le Pays de Montréal reproduit d'une feuille de Québec, on fait dire à M. Côté: « En 1860, je n'ai pas eu, en 1860, plus de deux billets en circulation avec la maison Crémazie. » La différence est notable, de 2 à 72! Il y a d'autres inexactitudes dans la reproduction de ce témoignage, qu'on peut vérifier en comparant avec le rapport de la Chronique que l'on aurait dû traduire plus fidèlement.

L'accident arrivé ces jours derniers, sur la ligne du Grand-Tronc, près de St-Hilaire, suggère à la Tribune de New-York des re-

flexions très sérieuses et que nous croyons dignes d'attirer l'attention publique: « La vérité est encore, et nous craignons qu'elle n'existe longtemps, que la conscience publique a besoin d'être mise en éveil sur la responsabilité de la société pour ces massacres. Il est oiseux de parler de l'apathie des législateurs qui agissent comme si elles étaient la cause finale de toutes lois. Le livre des statuts contient toutes les lois et les seules que le peuple, dans son sens de la justice, veut voir mettre en force. Aussi longtemps que nous préférons une vitesse de quarante mille à l'heure et des dividendes de dix pour cent à la sûreté, nous obtiendrons les premiers mais jamais la dernière. Il n'y a rien d'immoral dans la vitesse ni dans les dividendes, mais c'est une faute inouïe de combiner les deux pour obtenir comme résultat une demi-douzaine de collisions par année. Ainsi, tant que nous n'aurons pas admis que toutes les précautions raisonnables doivent être exigées de tous les chemins de fer, n'importe à quel prix; tant que nous ne consentons pas à voir diminuer les profits dans l'intérêt de la vie des personnes, nous ne devons rien attendre des législateurs. Ils ont la subtilité de voir que nous sympathisons périodiquement avec un leurre, et ils ne les conçoivent pas dans les statuts, ou s'ils le font, les statuts sont aussi un leurre. »

Nous avons donc le témoignage de M. Lamontagne contre le témoignage de M. Vaux. Sans cette omission, que nie la Chronique et qu'admet M. Vaux, puisqu'il dit avoir témoigné négativement, nous n'aurions pas eu ce long débat.

Les assertions du Journal, en ce qui regarde le procès Healey, dont on a fait un procès politique, et, disons-le avec regret, un procès religieux et national, sont appuyées sur des faits antérieurs incontestables et jugés tels par la Cour, car celle-ci a déjà jugé trois de ces procès contre les usuriers. En ce qui regarde le procès de la Banque de Québec contre M. Côté, celui-ci avait 23 témoins, choisis parmi les citoyens les plus respectables de Québec, pour prouver que son nom, qui se trouvait au dos des billets Crémazie, n'était pas sa signature. La Cour et le jury l'ont arrêté au dixième témoin, en disant que c'était plus que suffisant.

M. Cauchon a présidé à deux grands départements publics, les Terres et les Travaux, et, si quelqu'une des victimes veut intenter un autre procès à Healey, le négociateur de ces billets, nous invitons la défense à demander le témoignage de ces deux départements sur la signature de M. Cauchon!

Il y a des témoins qu'on n'a pas voulu entendre sous le prétexte que ce qu'ils eussent eu à dire sur le compte de M. Healey et sa connaissance générale du caractère des billets Crémazie, ne pouvait pas être admis dans une accusation spécifique sur un billet spécifique. C'est seulement dommage que le juge n'ait pas suivi la même règle pour les témoins de la Couronne.

La Chronique prétend que nous ne pouvons pas lui faire de mal. Cela peut s'entendre de deux façons: Si l'est dans la catégorie des susceptibles, il doit savoir que nous pouvons lui en faire. Dans tous les cas, nos armes sont fourbées et nous l'attendons.

Elle comprend mal ou veut mal comprendre, la signification de marchand forain; nous n'avons jamais marché le nationalisme et ne commencerons pas aujourd'hui. Tout homme, qui il vienne de loin ou de près, pourvu qu'il ait une conscience et des convictions qui le fasse valoir envers et contre tous, n'est pas un marchand forain, venant vendre à la foire sa marchandise. Un marchand de bois, d'épicerie, de soieries, etc., est respectable s'il vend et achète honnêtement; ce qui n'est jamais c'est un marchand politique; et c'est à celui-là que nous avons fait allusion.

Elle dit que nous ignorons les courtoisies de la presse, sans doute parce que nous n'avons pas voulu admettre que ce qui existait n'existait pas. Elle croit probablement avoir été très courtoise et très gentille en nous attaquant aussi brutalement.

En fin de compte, elle réclame le droit de dire sa pensée sur les matières publiques. Nous n'y objectons pas, mais nous réclamons, nous aussi, celui de dire la nôtre sur sa manière de faire et de dire. Cela se fait à deux, il a dû s'en convaincre.

Dans le Mercury de samedi, se trouve un violent libelle contre les témoins de la Couronne, dans le procès Healey. Rien ne nous surprend de la part de ce journal. Son propriétaire est réduit à un état de mendicité tel que, pour quelques piastres, probablement quatre à six piastres, l'on peut y acheter le droit d'insulter, et les intéressés n'auront pas payé davantage pour cet article à sensation!

Nous nous rappelons le temps où l'infamie venait mendier une annonce à l'écrivain de ces lignes, et, pour cela, il lui était fait écrire le blanc ou le noir. Aujourd'hui, il n'a pas encore de couleur, parce que ceux qui donnent les annonces se font attendre.

Avec quelques piastres de plus, nous pourrions facilement obtenir un article plus fort encore contre les usuriers et leur broker.

Nous ne perdons pas l'espoir de voir le même individu venir un jour mendier comme naguère, à notre porte, en nous promettant « de bien prier pour nous! » Nous dédaignons de répondre à cette feuille méprisante et achetable à si bon marché.

Dans un compte-rendu du procès Healey, que le Pays de Montréal reproduit d'une feuille de Québec, on fait dire à M. Côté: « En 1860, je n'ai pas eu, en 1860, plus de deux billets en circulation avec la maison Crémazie. » La différence est notable, de 2 à 72! Il y a d'autres inexactitudes dans la reproduction de ce témoignage, qu'on peut vérifier en comparant avec le rapport de la Chronique que l'on aurait dû traduire plus fidèlement.

L'accident arrivé ces jours derniers, sur la ligne du Grand-Tronc, près de St-Hilaire, suggère à la Tribune de New-York des re-

flexions très sérieuses et que nous croyons dignes d'attirer l'attention publique: « La vérité est encore, et nous craignons qu'elle n'existe longtemps, que la conscience publique a besoin d'être mise en éveil sur la responsabilité de la société pour ces massacres. Il est oiseux de parler de l'apathie des législateurs qui agissent comme si elles étaient la cause finale de toutes lois. Le livre des statuts contient toutes les lois et les seules que le peuple, dans son sens de la justice, veut voir mettre en force. Aussi longtemps que nous préférons une vitesse de quarante mille à l'heure et des dividendes de dix pour cent à la sûreté, nous obtiendrons les premiers mais jamais la dernière. Il n'y a rien d'immoral dans la vitesse ni dans les dividendes, mais c'est une faute inouïe de combiner les deux pour obtenir comme résultat une demi-douzaine de collisions par année. Ainsi, tant que nous n'aurons pas admis que toutes les précautions raisonnables doivent être exigées de tous les chemins de fer, n'importe à quel prix; tant que nous ne consentons pas à voir diminuer les profits dans l'intérêt de la vie des personnes, nous ne devons rien attendre des législateurs. Ils ont la subtilité de voir que nous sympathisons périodiquement avec un leurre, et ils ne les conçoivent pas dans les statuts, ou s'ils le font, les statuts sont aussi un leurre. »

Nous avons donc le témoignage de M. Lamontagne contre le témoignage de M. Vaux. Sans cette omission, que nie la Chronique et qu'admet M. Vaux, puisqu'il dit avoir témoigné négativement, nous n'aurions pas eu ce long débat.

Les assertions du Journal, en ce qui regarde le procès Healey, dont on a fait un procès politique, et, disons-le avec regret, un procès religieux et national, sont appuyées sur des faits antérieurs incontestables et jugés tels par la Cour, car celle-ci a déjà jugé trois de ces procès contre les usuriers. En ce qui regarde le procès de la Banque de Québec contre M. Côté, celui-ci avait 23 témoins, choisis parmi les citoyens les plus respectables de Québec, pour prouver que son nom, qui se trouvait au dos des billets Crémazie, n'était pas sa signature. La Cour et le jury l'ont arrêté au dixième témoin, en disant que c'était plus que suffisant.

M. Cauchon a présidé à deux grands départements publics, les Terres et les Travaux, et, si quelqu'une des victimes veut intenter un autre procès à Healey, le négociateur de ces billets, nous invitons la défense à demander le témoignage de ces deux départements sur la signature de M. Cauchon!

Il y a des témoins qu'on n'a pas voulu entendre sous le prétexte que ce qu'ils eussent eu à dire sur le compte de M. Healey et sa connaissance générale du caractère des billets Crémazie, ne pouvait pas être admis dans une accusation spécifique sur un billet spécifique. C'est seulement dommage que le juge n'ait pas suivi la même règle pour les témoins de la Couronne.

de plus en plus sérieuses. Le gouvernement espagnol semble avoir adopté une politique toute agressive. Le Cortès a été officiellement notifié que l'Espagne dans le Pacifique allait être augmentée et que les Chinois allaient être retenus jusqu'à ce que le Pérou ait fait droit aux demandes de l'Espagne.

Le Pérou, d'un autre côté, semble pleinement déterminé à résister à l'agression espagnole. Le gouvernement a refusé de recevoir aucune communication de la part d'une ambassade espagnole, qui le 3 juin, s'était montrée à Callao Bay et avait offert de traiter pour une suspension des hostilités. Des souscriptions pour des fins de défense maritimes se font par tout le pays et avec beaucoup de succès.

Le gouvernement de Chili a aussi pris la détermination de fortifier quelques-uns de ses principaux ports de mer, principalement Valparaiso, et a demandé la soumission de plans pour cette fin. Une commission de plusieurs officiers distingués a été nommée, avec mission d'aller en Angleterre et acheter des steamers de guerre, et, en attendant de venir en aide au gouvernement, il se fait des contributions par toute la république.

Dans l'éventualité d'une guerre entre l'Espagne et le Pérou, ce dernier compte sur des secours de la part de toutes les seules républiques de l'Amérique du Sud, à l'exception de l'Émirat. Le gouvernement de cet état est soupçonné de sympathie pour la politique de l'Espagne et paraît ne pas partager l'indignation générale.

Des renseignements transmis par le Prévian, qui est passé au Cap Race, vendredi soir, ont auréolés d'un autre complot contre la vie du Pérou.

Les Prussiens érigent des batteries sur les côtes du Jutland.

L'Autriche et la Prusse agissent de concert jusqu'à ce qu'elles aient forcé le Danemark à accepter la paix.

Le Commissaire confédéré, Siddell, a eu une entrevue avec l'Empereur Napoléon, le 28 ult.

La résignation de l'Ambassadeur espagnol au Pérou a été acceptée. Il n'y avait aucune particularité de connue.

La ville de Québec possède maintenant dans son sein plusieurs établissements de photographie tenus sur un bon pied, et au premier rang desquels on peut placer celui de M. Livernois à l'énergie duquel sont dus, sans contredit, les vastes progrès que cette merveilleuse découverte a faits en cette ville, durant ces quelques dernières années; c'est un mérite que toute la presse de cette ville s'est plu, d'ailleurs, à lui consacrer. Cet établissement vient encore d'être considérablement agrandi pour répondre aux exigences d'un patronage distingué et toujours croissant.

Le nouveau salon d'attente que M. Livernois vient d'ouvrir pour les dames qui visitent son atelier, lui a coûté de grands frais et il se fait remarquer par la richesse et le bon goût de l'aménagement.

En s'efforçant ainsi de procurer plus de confort à ses visiteurs, ce monsieur ne peut manquer de voir de plus en plus grossir le nombre de ses visiteurs. Il serait inutile d'appuyer sur le mérite artistique des portraits qui sont faits à cet atelier, car ce serait répéter une chose qui a été dite bien des fois et qui n'est admise par tout le monde indistinctement. Aujourd'hui, M. Livernois est plus que jamais en mesure de faire des portraits irréprochables, car il vient de s'assurer le concours de plusieurs artistes distingués, venus d'Europe, est employé spécialement au dessin et au dessin de vases. Au reste, pour se convaincre de la supériorité de cet établissement, il suffit de le visiter, et d'examiner sa vaste galerie de portraits.

Lors de son voyage en Europe, M. Livernois présentait au Saint-Père une copie de son tableau représentant les évêques et les théologiens du dernier concile provincial; mais il ne s'attendait peut-être pas à l'accueil flatteur qui lui a été fait. Il vient d'apprendre que Pie IX a été si charmé de ce tableau, qu'il l'a fait encadrer richement et le fait suspendre dans une des salles du Vatican. Cette œuvre est due à la saine initiative de M. Livernois et lui a coûté bien du travail; est insigne honneur le récompense amplement des peines qu'il s'est données pour l'accomplir.

Le gouverneur-général et sa suite sont arrivés ici samedi matin de Montréal.

Hier, la chaleur a été exorbitante. Il y avait, à peine un souffle de vent pour tempérer les ardeurs du soleil. La nuit dernière nous avons eu un peu de pluie, mais elle ne paraît avoir rafraîchi de tout la température qui est encore très grande. Néanmoins, cette pluie est très avantageuse pour la campagne.

Une proclamation publiée dans la Gazette Officielle de samedi, met le comté de Banavore sous l'effet de l'année concernant la conservation de la santé publique. Cette mesure est motivée sur le fait que des informations dignes de foi ont fait connaître que ce comté était menacé d'une maladie contagieuse ou épidémique. Il n'est pas dit quelle est la nature de cette épidémie.

Le steamer Saint-Georges, est arrivé dans ce port, hier après midi, ayant à son bord le cirque de Wheeler, Hatch et Hitchcock.

Ce cirque doit donner sa première représentation cet après midi, tel que l'on peut le voir par l'annonce dans une autre colonne de ce journal, et ces représentations se continueront jusqu'à jeudi inclusivement.

Madame Laroche, épouse de M. F. Laroche, autrefois encausier, du faubourg Saint-Jean, est morte subitement samedi dernier, d'une congestion cérébrale.

M. Papillon, maçon, aussi du faubourg Saint-Jean, rue d'Arquillon, est mort subitement la nuit dernière. Il était âgé de 15 ou 20 ans.

Un petit garçon de 11 ans, nommé Francis Campbell, dont les parents résident dans la rue Saint-Eustache, faubourg Saint-Louis, est né, samedi dernier, en ce baïment, au quai de Munn, sur la rivière Saint-Charles.

Un autre de 16 à 17 ans, nommé William Price, aussi du faubourg Saint-Louis, est né vendredi dernier, aussi en ce baïment.

Les membres de la Société Typographique de Québec sont priés de s'assembler demain matin, à 7h. précises, à leur salle de séance, pour se rendre en corps aux funérailles de George Amiot, l'un de ses membres, décédé samedi dernier.

Le Daily News de ce matin annonce que Charles Ouellette, de Sainte-Croix, comté de Lotbinière, qui pratiquait la médecine sans licence, a été poursuivi par le collège des médecins et des chirurgiens du Bas-Canada, devant James Thurber, juge, J. P., en vertu du chapitre 114 des statuts réformés du Bas-

Canada, et condamné à payer une amende de \$5 et les frais.

La Chronique de ce matin dit qu'on a ressenti une forte secousse de tremblement de terre vers sept heures et demie dans la soirée de samedi, à la Malbaie. La secousse a duré de sept à neuf secondes. Dans cette partie du pays la chose n'est pas nouvelle; la terre tremble plusieurs fois par année, ce qui fait croire à l'existence d'un cratère éteint dans les environs.

Un correspondant qui écrit du Bassin de Gaspé, en date de vendredi dernier, dit qu'un pêcheur a capturé une belle baleine qui donnera 25 barils d'huile. Il annonce aussi qu'il y a un bon nombre de baleines dans la baie. Selon le même correspondant, la pêche au saumon a été à peu près aussi productive que celle de l'année dernière; mais la pêche à la morue est moins bonne. La récolte du foie est manquée; les grains ont une belle apparence.

La France dit que le Kourage a débarqué à Cherbourg, dans l'après-midi qui a suivi le combat, 63 des hommes de l'équipage de l'Alabama. Sur ce nombre, 15 étaient blessés. Les autorités françaises se sont chargées de tous les prisonniers.

L'état de New-York a envoyé plus de 300,000 hommes à la guerre, ce qui fait un surplus de 4,733 sur toutes les demandes d'hommes qui lui ont été faites.

La convention constitutionnelle de Maryland a adopté, le 24 juin, un article abolissant l'esclavage, par un vote de 53 contre 27.

Une nouvelle passe a été découverte à travers les Montagnes rocheuses, qui raccourcira la route pour la Californie, de 250 milles.

Il est bruit que l'héritière du trône du Brésil va devenir l'épouse de l'archiduc Autriche-Louis-Victor. La famille de Hapsbourg compterait alors trois empereurs.

On remarque en ce moment dans les promenades publiques de Paris, quelques individus porteurs de cannes dont la pomme, transformée en bonbonnière, contient des dragées rafraîchissantes (acidulé drops) que l'on offre aux dames. C'est une vieille mode que l'on tente de rétablir. Les cannes, en effet, furent en usage pour la première fois sous le règne de Henri II; elles avaient alors une tête à dent ou à bec de corbin pour offrir à la main un appui plus facile.

La fantaisie, toujours sur le qui-vive, imagine bientôt de les surmonter d'une bouzine creuse qui contenait tantôt de la noix muscade ou du gingembre, pour réchauffer l'estomac des valétudinaires, tantôt de sucre candi, pour les asthmatiques. Quand le tabac a pris le dessus d'un usage général parmi les gens de bon ton, cette petite cavité fut exclusivement destinée à le recevoir, et la première chose que faisaient, en se reconcentrant deux amis, après l'échange des premières politesses, était de deviser les têtes de leurs cannes pour s'offrir du tabac.

Le préfet de Police tient un compte exact de tous les articles trouvés dans les rues de Paris et déposés à la préfecture. La valeur des articles déposés à cette place pendant les derniers 12 mois, s'éleva à 399,000 francs (415,600). Les articles étaient au nombre de 12,224; outre cela les cochers et les conducteurs d'omnibus ont laissé 29,529 objets évalués à 495,174 francs; total, 33,000 articles de différentes espèces, atteignant une valeur de 855,000 francs ou 435,400. Il paraît que pas plus de la moitié de ces articles a été réclamé par leurs propriétaires.

Depuis quelque temps, on voit au Louvre dans la salle dite des Eaux, sur une immense table, le plan en relief et tout en menuiserie de l'immense palais de Versailles, avec ses cours, jardins, grilles, statues, etc. Cette merveille de travail et de patience est l'œuvre de M. Marcour, âgé de six-vingt et dix ans, ex-haïssier de la chapelle d'Orléans de Versailles.

L'empereur, avant de partir pour Fontainebleau, a désigné pour faire une visite au Louvre pour examiner le plan dit l'exécution a demandé douze ans de travail.

Un cocher, prévenu d'assassinat sur les personnes de sa femme et de sa belle-mère, était assis au banc des accusés.

Le défenseur venait d'explorer les circonstances attentatoires.

La culpabilité était claire, évidente, palpable.

— Accusé, dit le président, avez-vous quelque chose à ajouter par votre défense? — Un mot, monsieur le président; ces messieurs prendront en considération, je l'espère, que j'ai cinquante ans passés et que c'est la première fois que ça m'arrive.

— M. James Marshall, de Leeds (Angleterre), appelle l'attention sur un préservatif contre l'hydrophobie. On en doit à découvert à un ancien vétérinaire nommé Youatt.

Le remède consiste à introduire dans la plaie du nitrate d'argent ordinaire. Le nitrate excite la salive, détruit le virus, l'attire aux extrémités capillaires et le neutralise. Puis on cautérise. Quand la plaie s'est complètement fermée, on la frotte pour faire disparaître la cicatrice.

La Nova Scotian est entré dans ce port à 9h. 15m. ce matin.

Le Peruvian est passé à Pointe-au-Père à 3h. 15m. ce matin.

On dit que la compagnie des steamers océaniques de Montréal doit faire construire un nouveau steamer qui portera le nom de Acadia.

Le bateau à vapeur Magnet, est arrivé hier matin, du Saguenay, avec un très grand nombre de passagers.

Le steamer Lady Head, venant de Gaspé, est entré dans le port de Québec, avec 10 passagers de chambre et 39 d'entrepont, et une cargaison considérable.

Les nouveaux navires suivants, construits à Québec, le Tea Taster et le Health of the Morning, appartenant à MM. Maxwell et Stevenson, ont fait la traversée en 26 jours, ainsi que le navire Castyglion, appartenant à M. J. Wilson. Le Chathamland appartenant à MM. Finagan et Moche, a fait le voyage de Québec à Liverpool en 19 jours.

Le Commercial Advertiser de Glasgow, du 21 juin, dit que le Spartan et le Star of Peace sont arrivés à Greenock, venant de Québec, avec un chargement de bois carré. Ce sont les premières importations de Québec cette saison.

Le navire Magnet, arrivé à Liverpool, le 23 juin, venant de Québec, a éprouvé des avaries par suite d'un choc contre une glace, le 10.

Le Thérés allant de Waryport à Québec, a relâché à Queenstown, le 18 juin, faisant une voie d'eau.

Le Glengall qui était parti de Bristol, le 13 juin, pour Québec, a dû retourner au port par suite d'une voie d'eau qui s'est déclarée.

On trouve dans un rapport publié par la chambre de commerce de Trieste, que le nombre de navires qui ont visité ce port, en 1863, a été de 10,578. La valeur des articles importés a été de 147,729,997 florins, et celle des exportations de 117,867,792 florins. La plupart des ces navires étaient sous pavillon grec, italien, romain. Le même rapport mentionne qu'en 1810, 1811 et 1812, le port de Trieste ne fut visité que par six, trois et deux navires.

Le nombre des naufrages enregistrés dans la Mercantile and Shipping Gazette de Londres pour la semaine finissant le 25 juin, est de 17, ce qui porte à 807 le chiffre total des pertes sur mer pour toute l'année jusqu'à cette date.

Le Journal de mercredi a demandé des explications sur l'absence du témoignage de M. Vaux, en ce qui regarde la signature de M. Côté; c'était bien son droit, et la Chronique pouvait répondre d'une manière moins brutale. Elle a elle-même choisi son terrain et nous a forcé d'aller l'y trouver.

Nous avons le droit de nous attendre à être mieux traité par elle, suivant l'usage du poète romain, par pari refertur, et c'est pour y rester fidèle que nous avons écrit comme nous l'avons fait samedi.

Les explications de M. Vaux, elle le sait bien, ne sont pas une réponse à notre assertion, relative à l'omission de son témoignage, car le rapport du procès Healey ne dit pas un mot, pas un seul du témoignage de M. Vaux, et celui-ci déclare avoir donné ce témoignage; seulement, au lieu d'avoir

été appelé une nouvelle fois à la science médicale, il a gardé la toux et les rhumes instantanément, il a subi l'inflammation de la gorge et la consoupe elle-même eût été à son influence magique.

Le Rév. W. B. Dorn, New-York, écrit ce qui suit: « Le Restaurateur de la chevelure de M. A. L. a réussi à rétablir mes cheveux, et nul autre article ne peut figurer. Il nettoie la chevelure et détruit les saletés et produit toujours l'équilibre, la douceur et ce qui est nécessaire à la vie des cheveux. »

Lettre d'une dame, proche parente d'un des principaux médecins de Montréal.

MM. LAMMAN et KEMP: L'objet de cette lettre est de vous témoigner ma reconnaissance pour le bien que m'a fait votre Salispareille de Bristol. Depuis plus de six mois j'étais affectée d'un rhumatisme universel, qui par les tortures qu'il me faisait éprouver, m'avait réduits à un état de maigreur extrême.

Le public est particulièrement averti d'examiner avec soin chaque bouteille de la Salispareille de Bristol, qui est achetée, attendu qu'aucun n'est véritable que celui qui porte la signature de Lamman et Kemp écrite sur l'étiquette bleue qui est à l'extérieur de l'enveloppe, autour de chaque bouteille.

Agents à Québec: John Mussen et Cie; J. E. Burke; Bowles et McLeod; E. Giroux; O. Giroux; J. H. Marsh; J. W. McLeod; W. E. Brunette; R. Dugal et J. B. Martel et Cie.

FEMMES! FEMMES! FEMMES! Faites usage de ce remède sûr et agréable connu sous le nom d'Extrait de Buchu de Heimbold.

Extrait de Buchu de Heimbold: Pour toutes les maladies aiguës ou chroniques, pour la goutte, pour les calculs, pour les affections de la vessie, pour les affections de la prostate, pour les affections de la matrice, pour les affections de l'utérus, pour les affections de l'ovaire, pour les affections de la trompe de Fallope, pour les affections de la vésicule sécrétrice, pour les affections de la prostate, pour les affections de la matrice, pour les affections de l'utérus, pour les affections de l'ovaire, pour les affections de la trompe de Fallope, pour les affections de la vésicule sécrétrice.

Jambons de St. Louis: 20 BARRIS JAMBONS SUCRÉS choisis de Saint-Louis. LANGLOIS et GLASS.

Marbre d'Italie: Par la barque « Pearl », venue de Genève. 1194 BLOCS DE MARBRE. C. P. PELLETIER.

Meubles à aguiser!: 850 MEUBLES tournés de toutes grandeurs. A vendre par J. B. RENAUD.

Meubles à aguiser!: 20 BARRIS JAMBONS SUCRÉS choisis de Saint-Louis. LANGLOIS et GLASS.

Meubles à aguiser!: 1194 BLOCS DE MARBRE. C. P. PELLETIER.

Meubles à aguiser!: 850 MEUBLES tournés de toutes grandeurs. A vendre par J. B. RENAUD.

Meubles à aguiser!: 20 BARRIS JAMBONS SUCRÉS choisis de Saint-Louis. LANGLOIS et GLASS.

Meubles à aguiser!: 1194 BLOCS DE MARBRE. C. P. PELLETIER.

Meubles à aguiser!: 850 MEUBLES tournés de toutes grandeurs. A vendre par J. B. RENAUD.

Meubles à aguiser!: 20 BARRIS JAMBONS SUCRÉS choisis de Saint-Louis. LANGLOIS et GLASS.

Meubles à aguiser!: 1194 BLOCS DE MARBRE. C. P. PELLETIER.

Meubles à aguiser!: 850 MEUBLES tournés de toutes grandeurs. A vendre par J. B. RENAUD.

Meubles à aguiser!: 20 BARRIS JAMBONS SUCRÉS choisis de Saint-Louis. LANGLOIS et GLASS.

Meubles à aguiser!: 1194 BLOCS DE MARBRE. C. P. PELLETIER.

Meubles à aguiser!: 850 MEUBLES tournés de toutes grandeurs. A vendre par J. B. RENAUD.

Meubles à aguiser!: 20 BARRIS JAMBONS SUCRÉS choisis de Saint-Louis. LANGLOIS et GLASS.

Meubles à aguiser!: 1194 BLOCS DE MARBRE. C. P. PELLETIER.

Meubles à aguiser!: 850 MEUBLES tournés de toutes grandeurs. A vendre par J. B. RENAUD.

Meubles à aguiser!: 20 BARRIS JAMBONS SUCRÉS choisis de Saint-Louis. LANGLOIS et GLASS.

Meubles à aguiser!: 1194 BLOCS DE MARBRE. C. P. PELLETIER.

Meubles à aguiser!: 850 MEUBLES tournés de toutes grandeurs. A vendre par J. B. RENAUD.

Meubles à aguiser!: 20 BARRIS JAMBONS SUCRÉS choisis de Saint-Louis. LANGLOIS et GLASS.

Meubles à aguiser!: 1194 BLOCS DE MARBRE. C. P. PELLETIER.

Meubles à aguiser!: 850 MEUBLES tournés de toutes grandeurs. A vendre par J. B. RENAUD.

Meubles à aguiser!: 20 BARRIS JAMBONS SUCRÉS choisis de Saint-Louis. LANGLOIS et GLASS.

Meubles à aguiser!: 1194 BLOCS DE MARBRE. C. P. PELLETIER.

Meubles à aguiser!: 850 MEUBLES tournés de toutes grandeurs. A vendre par J. B. RENAUD.

Meubles à aguiser!: 20 BARRIS JAMBONS SUCRÉS choisis de Saint-Louis. LANGLOIS et GLASS.

Meubles à aguiser!: 1194 BLOCS DE MARBRE. C. P. PELLETIER.

Meubles à aguiser!: 850 MEUBLES tournés de toutes grandeurs. A vendre par J. B. RENAUD.

Meubles à aguiser!: 20 BARRIS JAMBONS SUCRÉS choisis de Saint-Louis. LANGLOIS et GLASS.

Meubles à aguiser!: 1194 BLOCS DE MARBRE. C. P. PELLETIER.

Meubles à aguiser!: 850 MEUBLES tournés de toutes grandeurs. A vendre par J. B. RENAUD.

Meubles à aguiser!: 20 BARRIS JAMBONS SUCRÉS choisis de Saint-Louis. LANGLOIS et GLASS.

Meubles à aguiser!: 1194 BLOCS DE MARBRE. C. P. PELLETIER.

Meubles à aguiser!: 850 MEUBLES tournés de toutes grandeurs. A vendre par J. B. RENAUD.

Meubles à aguiser!: 20 BARRIS JAMBONS SUCRÉS choisis de Saint-Louis. LANGLOIS et GLASS.

Meubles à aguiser!: 1194 BLOCS DE MARBRE. C. P. PELLETIER.

Meubles à aguiser!: 850 MEUBLES tournés de toutes grandeurs. A vendre par J. B. RENAUD.

Meubles à aguiser!: 20 BARRIS JAMBONS SUCRÉS choisis de Saint-Louis. LANGLOIS et GLASS.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Annouces Nouvelles.

Envois Américains - Escomptes: L'HON. Ministre des Finances a enjoint que désormais les Avis Hebdomadaires soient publiés et fournis aux Percepteurs des Douanes, relativement au taux de l'escompte qui doit être alloué sur les Envois Américains, lequel sera en conformité du prix de l'or tel qu'il est représenté par le change, à un taux égal. De tels avis devront paraître chaque samedi dans la Gazette de Canada.

Envois Américains - Escomptes: L'HON. Ministre des Finances a enjoint que désormais les Avis Hebdomadaires soient publiés et fournis aux Percepteurs des Douanes, relativement au taux de l'escompte qui doit être alloué sur les Envois Américains, lequel sera en conformité du prix de l'or tel qu'il est représenté par le change, à un taux égal. De tels avis devront paraître chaque samedi dans la Gazette de Canada.

Envois Américains - Escomptes: L'HON. Ministre des Finances a enjoint que désormais les Avis Hebdomadaires soient publiés et fournis aux Percepteurs des Douanes, relativement au taux de l'escompte qui doit être alloué sur les Envois Américains, lequel sera en conformité du prix de l'or tel qu'il est représenté par le change, à un taux égal. De tels avis devront paraître chaque samedi dans la Gazette de Canada.

Envois Américains - Escomptes: L'HON. Ministre des Finances a enjoint que désormais les Avis Hebdomadaires soient publiés et fournis aux Percepteurs des Douanes, relativement au taux de l'escompte qui doit être alloué sur les Envois Américains, lequel sera en conformité du prix de l'or tel qu'il est représenté par le change, à un taux égal. De tels avis devront paraître chaque samedi dans la Gazette de Canada.

Envois Américains - Escomptes: L'HON. Ministre des Finances a enjoint que désormais les Avis Hebdomadaires soient publiés et fournis aux Percepteurs des Douanes, relativement au taux de l'escompte qui doit être alloué sur les Envois Américains, lequel sera en conformité du prix de l'or tel qu'il est représenté par le change, à un taux égal. De tels avis devront paraître chaque samedi dans la Gazette de Canada.

Envois Américains - Escomptes: L'HON. Ministre des Finances a enjoint que désormais les Avis Hebdomadaires soient publiés et fournis aux Percepteurs des Douanes, relativement au taux de l'escompte qui doit être alloué sur les Envois Américains, lequel sera en conformité du prix de l'or tel qu'il est représenté par le change, à un taux égal. De tels avis devront paraître chaque samedi dans la Gazette de Canada.

Envois Américains - Escomptes: L'HON. Ministre des Finances a enjoint que désormais les Avis Hebdomadaires soient publiés et fournis aux Percepteurs des Douanes, relativement au taux de l'escompte qui doit être alloué sur les Envois Américains, lequel sera en conformité du prix de l'or tel qu'il est représenté par le change, à un taux égal. De tels avis devront paraître chaque samedi dans la Gazette de Canada.

Envois Américains - Escomptes: L'HON. Ministre des Finances a enjoint que désormais les Avis Hebdomadaires soient publiés et fournis aux Percepteurs des Douanes, relativement au taux de l'escompte qui doit être alloué sur les Envois Américains, lequel sera en conformité du prix de l'or tel qu'il est représenté par le change, à un taux égal. De tels avis devront paraître chaque samedi dans la Gazette de Canada.

Envois Américains - Escomptes: L'HON. Ministre des Finances a enjoint que désormais les Avis Hebdomadaires soient publiés et fournis aux Percepteurs des Douanes, relativement au taux de l'escompte qui doit être alloué sur les Envois Américains, lequel sera en conformité du prix de l'or tel qu'il est représenté par le change, à un taux égal. De tels avis devront paraître chaque samedi dans la Gazette de Canada.

Envois Américains - Escomptes: L'HON. Ministre des Finances a enjoint que désormais les Avis Hebdomadaires soient publiés et fournis aux Percepteurs des Douanes, relativement au taux de l'escompte qui doit être alloué sur les Envois Américains, lequel sera en conformité du prix de l'or tel qu'il est représenté par le change, à un taux égal. De tels avis devront paraître chaque samedi dans la Gazette de Canada.

Envois Américains - Escomptes: L'HON. Ministre des Finances a enjoint que désormais les Avis Hebdomadaires soient publiés et fournis aux Percepteurs des Douanes, relativement au taux de l'escompte qui doit être alloué sur les Envois Américains, lequel sera en conformité du prix de l'or tel qu'il est représenté par le change, à un taux égal. De tels avis devront paraître chaque samedi dans la Gazette de Canada.

Envois Américains - Escomptes: L'HON. Ministre des Finances a enjoint que désormais les Avis Hebdomadaires soient publiés et fournis aux Percepteurs des Douanes, relativement au taux de l'escompte qui doit être alloué sur les Envois Américains, lequel sera en conformité du prix de l'or tel qu'il est représenté par le change, à un taux égal. De tels avis devront paraître chaque samedi dans la Gazette de Canada.

Envois Américains - Escomptes: L'HON. Ministre des Finances a enjoint que désormais les Avis Hebdomadaires soient publiés et fournis aux Percepteurs des Douanes, relativement au taux de l'escompte qui doit être alloué sur les Envois Américains, lequel sera en conformité du prix de l'or tel qu'il est représenté par le change, à un taux égal. De tels avis devront paraître chaque samedi dans la Gazette de Canada.

Envois Américains - Escomptes: L'HON. Ministre des Finances a enjoint que désormais les Avis Hebdomadaires soient publiés et fournis aux Percepteurs des Douanes, relativement au taux de l'escompte qui doit être alloué sur les Envois Américains, lequel sera en conformité du prix de l'or tel qu'il est représenté par le change, à un taux égal. De tels avis devront paraître chaque samedi dans la Gazette de Canada.

Envois Américains - Escomptes: L'HON. Ministre des Finances a enjoint que désormais les Avis Hebdomadaires soient publiés et fournis aux Percepteurs des Douanes, relativement au taux de l'escompte qui doit être alloué sur les Envois Américains, lequel sera en conformité du prix de l'or tel qu'il est représenté par le change, à un taux égal. De tels avis devront paraître chaque samedi dans la Gazette de Canada.

Envois Américains - Escomptes: L'HON. Ministre des Finances a enjoint que désormais les Avis Hebdomadaires soient publiés et fournis aux Percepteurs des Douanes, relativement au taux de l'escompte qui doit être alloué sur les Envois Américains, lequel sera en conformité du prix de l'or tel qu'il est représenté par le change, à un taux égal. De tels avis devront paraître chaque samedi dans la Gazette de Canada.

Envois Américains - Escomptes: L'HON. Ministre des Finances a enjoint que désormais les Avis Hebdomadaires soient publiés et fournis aux Percepteurs des Douanes, relativement au taux de l'escompte qui doit être alloué sur les Envois Américains, lequel sera en conformité du prix de l'or tel qu'il est représenté par le change, à un taux égal. De tels avis devront paraître chaque samedi dans la Gazette de Canada.

Envois Américains - Escomptes: L'HON. Ministre des Finances a enjoint que désormais les Avis Hebdomadaires soient publiés et fournis aux Percepteurs des Douanes, relativement au taux de l'escompte qui doit être alloué sur les Envois Américains, lequel sera en conformité du prix de l'or tel qu'il est représenté par le change, à un taux égal. De tels avis devront paraître chaque samedi dans la Gazette de Canada.

Envois Américains - Escomptes: L'HON. Ministre des Finances a enjoint que désormais les Avis Hebdomadaires soient publiés et fournis aux Percepteurs des Douanes, relativement au taux de l'escompte qui doit être alloué sur les Envois Américains, lequel sera en conformité du prix de l'or tel qu'il est représenté par le change, à un taux égal. De tels avis devront paraître chaque samedi dans la Gazette de Canada.

Envois Américains - Escomptes: L'HON. Ministre des Finances a enjoint que désormais les Avis Hebdomadaires soient publiés et fournis aux Percepteurs des Douanes, relativement au taux de l'escompte qui doit être alloué sur les Envois Américains, lequel sera en conformité du prix de l'or tel qu'il est représenté par le change, à un taux égal. De tels avis devront paraître chaque samedi dans la Gazette de Canada.

Envois Américains - Escomptes: L'HON. Ministre des Finances a enjoint que désormais les Avis Hebdomadaires soient publiés et fournis aux Percepteurs des Douanes, relativement au taux de l'escompte qui doit être alloué sur les Envois Américains, lequel sera en conformité du prix de l'or tel qu'il est représenté par le change, à un taux égal. De tels avis devront paraître chaque samedi dans la Gazette de Canada.

Envois Américains - Escomptes: L'HON. Ministre des Finances a enjoint que désormais les Avis Hebdomadaires soient publiés et fournis aux Percepteurs des Douanes, relativement au taux de l'escompte qui doit être alloué sur les Envois Américains, lequel sera en conformité du prix de l'or tel qu'il est représenté par le change, à un taux égal. De tels avis devront paraître chaque samedi dans la Gazette de Canada.

Envois Américains - Escomptes: L'HON. Ministre des Finances a enjoint que désormais les Avis Hebdomadaires soient publiés et fournis aux Percepteurs des Douanes, relativement au taux de l'escompte qui doit être alloué sur les Envois Américains, lequel sera en conformité du prix de l'or tel qu'il est représenté par le change, à un taux égal. De tels avis devront paraître chaque samedi dans la Gazette de Canada.

Envois Américains - Escomptes: L'HON. Ministre des Finances a enjoint que désormais les Avis Hebdomadaires soient publiés et fournis aux Percepteurs des Douanes, relativement au taux de l'escompte qui doit être alloué sur les Envois Américains, lequel sera en conformité du prix de l'or tel qu'il est représenté par le change, à un taux égal. De tels avis devront paraître chaque samedi dans la Gazette de Canada.

Envois Américains - Escomptes: L'HON. Ministre des Finances a enjoint que désormais les Avis Hebdomadaires soient publiés et fournis aux Percepteurs des Douanes, relativement au taux de l'escompte qui doit être alloué sur les Envois Américains, lequel sera en conformité du prix de l'or tel qu'il est représenté par le change, à un taux égal. De tels avis devront paraître chaque samedi dans la Gazette de Canada.

Envois Américains - Escomptes: L'HON. Ministre des Finances a enjoint que désormais les Avis Hebdomadaires soient publiés et fournis aux Percepteurs des Douanes, relativement au taux de l'escompte qui doit être alloué sur les Envois Américains, lequel sera en conformité du prix de l'or tel qu'il est représenté par le change, à un taux égal. De tels avis devront paraître chaque samedi dans la Gazette de Canada.

Envois Américains - Escomptes: L'HON. Ministre des Finances a enjoint que désormais les Avis Hebdomadaires soient publiés et fournis aux Percepteurs des Douanes, relativement au taux de l'escompte qui doit être alloué sur les Envois Américains, lequel sera en conformité du prix de l'or tel qu'il est représenté par le change, à un taux égal. De tels avis devront paraître chaque samedi dans la Gazette de Canada.

Envois Américains - Escomptes: L'HON. Ministre des Finances a enjoint que désormais les Avis Hebdomadaires soient publiés et fournis aux Percepteurs des Douanes, relativement au taux de l'escompte qui doit être alloué sur les Envois Américains, lequel sera en conformité du prix de l'or tel qu'il est représenté par le change, à un taux égal. De tels avis devront paraître chaque samedi dans la Gazette de Canada.

IMMENSE SACRIFICE

L'Enseigne du Pavillon Blanc

No. 54, GRANDE RUE ST. JOSEPH, SAINT-ROCH.

Lefebvre et Lortie,

ETANT sur le point de faire de nouvelles réparations, offrent en ce moment un assortiment très considérable de Tweeds, Casimirs, Draps Noirs de toutes sortes, ET DE

VERITABLE WEST OF ENGLAND, Et ils attirent particulièrement l'attention du public sur leur assortiment de

FLANELLES DE TOUTES LES COULEURS, AINSI QU'UN GRAND ASSORTIMENT DE

Flanelles de Fantaisie, Toile à Drap, Coton à Drap, Coton Jaune, Shirting, Indiennes, Cobourg, Alpaca, Mousseline de Laine Française.

—AUSSI— Un assortiment considérable d'ETOFFE A ROBES du meilleur choix, à 29 pour cent au-dessous des prix ordinaires. Les messieurs trouveront à leur établissement un assortiment régulier et l'un des plus considérables qui existent à Québec, de Chemises, Frocs, Caleçons, Gants, Cols, Cravates, Bas, etc.

A U V SEUL PRIX SEULEMENT. VENEZ, VOYEZ, JUGEZ. 1000 Verges de Soie Noire à bon marché. LEFEBVRE et LORTIE.

7 juillet 1864.

COMPETITION EXTRAORDINAIRE. 12 Portraits Cartes de Visites pour Albums, faits artistement, pour UNE PIASTRE ET DEMIE

UNE PIASTRE ET DEMIE: Nouvel Atelier Photographique du Soleil d'Or. No. 19, rue Saint-Jean, Haute-Ville.

UNE PIASTRE ET DEMIE: Remarque que la salle d'attente est de plein pied avec la rue et que vous n'avez qu'un seul escalier à monter pour venir à l'atelier.

UNE PIASTRE ET DEMIE: Tous les membres du clergé qui posent à cet atelier auront droit à six portraits-cartes.

UNE PIASTRE ET DEMIE: FLEUR D'HERCULE. UN petit lot de fleur extra supérieure de la célèbre marque HARCALL; prix: \$7.50 par baril.

UNE PIASTRE ET DEMIE: SUCRE ET MELASSE. 50 BOUTEILLES, sucre extra brillant de Porto Rico.

UNE PIASTRE ET DEMIE: 20 Tierces, sucre de Cuba. 25 bouquets, sirup supérieur de Porto Rico.

UNE PIASTRE ET DEMIE: 20 bouquets, sirup choisi des Barbades. 20 barils, sirup d'or.

UNE PIASTRE ET DEMIE: En déchargement de la barque « Corsair » d'Avers, et de la barque « Preciosa », de Rotterdam.

UNE PIASTRE ET DEMIE: GENÈVE en barils et en tonnes. 600 demi-boîtes de Vitrès d'Allemagne de grandeurs assorties.

UNE PIASTRE ET DEMIE: FROMAGE DE GRUYERE. Les sousignés viennent de recevoir et offrent en vente 125 FROMAGES ANGLAIS et AMÉRICAINS.

UNE PIASTRE ET DEMIE: AVIS. Le vapeur ADVANCE, Capitaine MAHLEN.

UNE PIASTRE ET DEMIE: PARTIRA, MERCREDI, le 13 courant, à 10 heures, A. M., pour RIMOUSKI et METIS.

UNE PIASTRE ET DEMIE: Bureau des vapeurs provinciaux, Québec, 7 juillet 1864.

UNE PIASTRE ET DEMIE: A VENDRE A MOITIE PRIX. P. COUTURE et Cie.

UNE PIASTRE ET DEMIE: P. COUTURE et Cie. 37-37 rue de la Couronne.

UNE PIASTRE ET DEMIE: Les sousignés se proposent de faire prochainement des changements dans leur magasin, Commenceront dès Aujourd'hui A FAIRE SUR LEURS MARCHANDISES UNE REDUCTION DE MOITIE DANS LE PRIX DE VENTE.

